



Guillac en bref

Mairie

Tél. 02 97 74 11 62

e-mail : mairieguillac@orange.fr

Site : www.guillac.fr

PanneauPocket

Octobre 2021

Imprimé par la municipalité

L'AGENDA DE L'AUTOMNE

EN OCTOBRE...

- **Marche pour Octobre Rose – Dimanche 3 Octobre**

La municipalité organise une Marche pour Octobre Rose en soutien à la Recherche contre le Cancer du Sein. Un parcours de 8,5 kms a été balisé, au départ de la Mairie de Guillac.

Le circuit restera balisé pendant tout le mois d'octobre, et des urnes seront à votre disposition à la mairie, à la médiathèque et chez les commerçants : Boulangerie *le Fourmil de Guillac*, salon de coiffure *Intuitif* et *Café de la Forge* si vous souhaitez faire un don.

Un pot de l'amitié clôturera la marche solidaire – (Pass' sanitaire obligatoire pour participer au pot)

Départ à 9h00 Place de la Mairie

- **Formation à la lutte contre les Taupes – Mardi 5 Octobre**

Le FDGDON organise une formation à la lutte contre les taupes pour les personnes qui se sont inscrites.

- **Loto – Dimanche 17 Octobre – Team West Racing**

L'association guillacoise organise un loto à la salle du Halgouet à Guégon.

- **Matinée Citoyenne – Samedi 23 Octobre**

Une matinée citoyenne est prévue à partir de 10h00 pour le nettoyage du cimetière.

Nous envisageons de programmer d'autres matinées citoyennes pour les actions suivantes :

- Nettoyage du pont de l'abbaye aux oies – en collaboration avec une association Taupontaise
- Nettoyage de lavoirs, ou de croix sur la commune...

- **Inauguration de la Médiathèque - Report**

L'inauguration initialement prévue le 11 septembre a été annulée. Pour le moment, la situation sanitaire ne nous permet pas de fixer une nouvelle date.

- **CCAS**

Comme l'année dernière, le traditionnel repas du CCAS ne pourra avoir lieu. La municipalité livrera un colis en fin d'année à toutes les personnes de plus de 70 ans.

EN NOVEMBRE...

- **Séance de dédicace - Anne-Valérie GUTH – Samedi 6 Novembre à partir de 10h00**

Anne-Valérie Guth sera présente à la Médiathèque de Guillac pour présenter et dédicacer son livre pour enfants : « L'extraordinaire voyage de Libellule » (une petite libellule pas comme les autres).

- **Commémoration du 11 Novembre**

Si la situation nous le permet, nous pourrions nous retrouver autour du monument aux morts afin de commémorer l'armistice du 11 Novembre.

EN DECEMBRE...

- **Arbre de Noël – Vendredi 10 Décembre**

L'école Notre Dame de Lourdes de Guillac organise son arbre de Noël avec la venue exceptionnelle du Père Noël ! Le spectacle aura pour thème Lumière et Cinéma.

A partir de 19h30 à la Salle des Coteaux - Pierre Bouix

- Point d'avancement -

L'élaboration du PLU se poursuit.

Une permanence a été mise en place en juin pour accueillir tous les agriculteurs de Guillac, ou exploitant des terres sur la commune. Ces entretiens individuels permettront de dresser le portrait de l'activité agricole de la commune. Le nombre d'exploitants n'évolue pas et devrait rester stable dans les futures années.

Lors de la réunion du 9 juillet, M. Le Boursico – l'Atelier d'Ys - nous a présenté un premier diagnostic. Si la population reste relativement stable, on constate une augmentation moyenne de 7 logements par année et l'arrivée de 20 nouveaux ménages sur les 5 dernières années. Le nombre de résidents par logement est passé de 2,36 à 2,29.

Cette étude fait état d'un manque de logements adaptés à l'accueil des jeunes ménages, à l'accompagnement du vieillissement de la population, et à la prise en compte de nouveaux ménages : monoparentaux ou personnes seules.

Le groupe de travail, assisté du cabinet d'études l'Atelier d'Ys prépare maintenant le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables).

Le PADD est le cœur du projet de PLU.

Ce document, concis et non technique, permet d'être compréhensible par tous. Il est destiné à donner une information claire aux citoyens. Il aborde des thématiques variées telles que l'habitat, les activités économiques, la trame verte et bleue...

Selon les résultats obtenus, les orientations d'aménagement seront définies, et conduiront à des actions encadrées par le règlement. Le PADD influence les choix des élus, et leurs souhaits en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'occupation des sols pour la décennie à venir.

Le PADD est l'unique document du PLU non opposable aux tiers, c'est-à-dire que, une fois le PLU approuvé, toute atteinte juridique contre le PADD est inopérante.

Le groupe de travail souhaite vous associer à ce projet afin d'obtenir votre vision de la commune aujourd'hui, et son évolution pour les 10 années à venir. Vous trouverez en annexe, un questionnaire à retourner pour début novembre au plus tard en mairie.

Vous pouvez également compléter le formulaire via ce lien : <https://forms.gle/2RyWJUvoX8v8xqM77>

Une boîte à idées est également à votre disposition à l'accueil de la mairie, pour vous permettre de nous faire part de vos suggestions.



GUILLAC, de 1950 à nos jours. Regroupement de parcelles et disparition des haies bocagères à La Ville Jarro et à La Ville Rio (source : IGN)

PLANTATION D'ARBRES

Suite à une campagne de sécurisation et d'abattage d'arbres sous les à Haute Tension et dans le cadre du projet d'un arbre offert pour chaque arbre abattu, ENEDIS offre à la mairie 140 jeunes plants. Nous prévoyons une journée de plantation, à partager avec les élèves de l'école ND de Lourdes ainsi que des volontaires qui peuvent se faire connaître auprès de la mairie.



lignes

INFOS UTILES

NUISANCES SONORES



L'article R1336-5 interdit tout bruit particulier qui, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.

Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants de l'immeuble concerné et du voisinage, de jour comme de nuit.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

DECHETS VERTS - <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31858>

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse
- des feuilles mortes
- des résidus d'élagage
- des résidus de taille de haies et arbustes
- des résidus de [débroussaillage](#)
- des épluchures de fruits et légumes

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de les utiliser en [paillage](#) ou en [compost individuel](#) car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps
- de les déposer conformément aux règles mises en place par la l'intercommunalité (déchetterie ou collecte sélective)

INTERDICTION
du
BRÛLAGE
des
DÉCHETS
VERTS
par les particuliers



Coronavirus
Covid-19

Il est interdit :

- de les brûler à l'air libre
- de les brûler avec un **incinérateur de jardin**. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Il n'y a aucune dérogation actuellement sur la commune.

TRAVAUX DE VOIRIE

Une 1^{ère} tranche de travaux de dérasement a été réalisée sur les voies communales. Plus de 13 km de dérasement ou de curage de fossés ont été traités. Une 2^{ème} tranche équivalente est prévue en cette fin d'année, cela concernera les chemins d'exploitation.



Le temple vers Blond



Patte d'oie Ville Houet – Ville Jarno

RECENSEMENT

Le prochain recensement aura lieu en début d'année 2022.

Hervé Le Moëlle a été nommé coordonnateur communal.

Pour notre commune, 3 agents sont nécessaires.

2 agents recenseurs se sont déjà fait connaître, si vous êtes intéressé, ou si vous connaissez une personne susceptible de l'être, merci de prendre contact avec la mairie.

DEMARCHES

Pour les futurs parents, La CPAM, la MGEN, la CAF et le réseau de périnatalité vous invitent à des réunions d'informations pour tout connaître sur :

- Les congés : maternité, paternité et d'accueil de l'enfant
- Le suivi médical et la prévention santé
- Le retour à domicile
- Les aides et conseils
- Les relations avec les différents organismes

Vannes – siège de la CPAM - de 18h30 à 20h30 les 7 octobre et 30 novembre

Lorient – Espace des grands Larges – de 18h30 à 20h30 : les 9 novembre et 16 décembre

Pour 2022 : voir sur Ameli.fr

COURS DE DANSE

Dancez à Guillac

Nicole Beck a repris ses cours de danse de salon et latines, le **mardi soir à la salle des Coteaux – Pierre Bouix à partir de 18h30.**

Cours Débutant, Moyen ou Avancé.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez la contacter par téléphone au 06 62 63 18 94

1^{ère} séance offerte

